**Déclaration Réunion CFOP**

Maitre Bénéwendé Stanislas Sankara, Chef de File de l’Opposition de la Quatrième législature,

Mesdames et messieurs les responsables des partis politiques affiliés au Chef de File de l’Opposition,

Mesdames et Messieurs, honorables participants,

C’est avec un fort sentiment de gravité et de responsabilité, que je m’adresse à vous, en ma qualité de nouveau Chef de file de notre opposition.

Au moment ou cette responsabilité éminente de notre échiquier politique m’incombe, je salue l’application ainsi faite de la loi portant statut de l’opposition Politique, et j’adresse mes compliments au Président de l’Assemblée Nationale, aux Présidents des groupes parlementaires et à l’ensemble des députés, pour avoir pris leurs responsabilités.

Je tiens à féliciter et à saluer chaleureusement l’action de Maitre Bénéwendé Stanislas Sankara, qui a exercé la responsabilité de Chef de file de l’opposition au cours de la législature qui vient de s’achever. En dépit de difficultés de tout genre, et en butte à maintes hostilités, Maitre Sankara a contribué avec force à jeter les bases d’une organisation qualitativement supérieure de notre opposition et a su se faire le porte parole éloquent et l’ardent défenseur de ses positions. Les nombreux acquis obtenus sous son mandat constitueront sans nul doute la matière première à partir de laquelle j’organiserai l’action que je compte mener, avec le souci constant d’améliorer ce qui a déjà été fait, et de faire ce qui n’a pas encore été fait.

Je salue et je félicite tous les partis politiques qui se réclament de l’opposition, qu’ils soient ou non affiliés au Chef de File de l’opposition, qu’ils soient présents ici ou non. C’est grâce à leur engagement, grâce à leurs revendications et grâce à leur combat, que l’opposition a arraché la réforme instituant le CFOP. Cette réforme, même imparfaite, a le grand mérite de créer un cadre ou les partis d’opposition peuvent discuter de choses qui leurs sont communes, poser des revendications, dialoguer avec les pouvoirs publics, et formuler des réponses aux propositions de la majorité. Au-delà du cadre même du CFOP, les partis politiques que vous représentez ont réussi, par leur engagement, par leur combativité et par action quotidienne, à donner corps et sens au concept même d’une opposition politique au Burkina Faso. Cela est d’autant plus méritoire, que l’action des opposants dans notre pays se déroule dans un environnement particulièrement hostile, face à une majorité qui veut toujours tout accaparer pour elle et elle seule, et face aux méthodes détestables de la politique à la sauce burkinabè que sont les fraudes, les achats de conscience, l’utilisation des moyens de l’état, les intimidations et les chantages, etc..

Je tiens enfin et surtout à rendre l’hommage que je dois aux militants, aux sympathisants et aux électeurs de mon parti, l’Union pour le Progrès et le Changement, et au delà d’eux, au peuple burkinabè tout entier. Ce sont eux qui, par leur combat politique sur le terrain, et par l’expression de leur suffrage, ont fait de mon parti le premier parti de l’opposition, et partant de là, ont fait de son Président le Chef de file de l’Opposition. Je tiens à les rassurer, que j’entends exercer mes nouvelles responsabilités en plein accord avec les valeurs et les principes que je défends à leur coté, et en référence constante à notre aspiration commune et forte à l’alternance démocratique.

Mesdames et Messieurs,

Membre à part entière de l’opposition, affilié au chef de file de l’opposition, mon parti l’UPC s’efforce, depuis sa création en 2010, à apporter sa modeste contribution au combat de l’opposition pour une alternance démocratique.

Au sein du parlement qui vient de s’installer, et comme il l’a déjà montré, l’UPC ne marchande pas sa solidarité à l’égard des autres partis de l’opposition. Les groupes parlementaires UPC et ADJ travaillent en bonne intelligence. La concertation est en marche entre les premiers responsables des partis politiques de l’opposition siégeant au parlement.

En dehors du parlement, l’UPC s’efforce d’entretenir des relations de travail avec toutes les formations politiques de l’opposition sans discrimination aucune.

C’est cet esprit de rassemblement et d’ouverture qui m’anime, au moment ou j’endosse cette responsabilité de chef de file de l’opposition. C’est avec humilité et détermination que j’accepte de me mettre ainsi au service de toute notre opposition et J’entends exercer ma responsabilité de Chef de file de l’opposition dans le respect des principes et valeurs qui, depuis toujours, ont motivé et commandé mon engagement dans la vie publique.

Je le fais d’abord parce que j’entends l’appel au changement qui vient de notre peuple.

Je le fais aussi parce que je souhaite contribuer à écrire une nouvelle page de l’histoire de mon pays, qui sera marquée par la conquête d’une démocratie républicaine et citoyenne, d’un développement mieux partagé, et d’une nouvelle société burkinabè construite sur les valeurs intrinsèques de notre identité culturelle.

Je le fais enfin parce que j’ai confiance, qu’au-delà des différences qui existent entre les partis d’opposition, tous ont les mêmes aspirations au changement, et tous sont prêts à donner le meilleur d’eux-mêmes pour réussir ce changement.

Mon parti continuera de se battre dans le cadre de l’opposition telle que configurée actuellement, tant qu’il aura la conviction, soutenue par les actes concrets posés par les uns et les autres, qu’il ya une réelle volonté d’aller à l’alternance, qu’il ya un engagement sérieux et crédible de tous.

L’article 14 de la loi N°009-2009-AN du 14 Avril 2009, définit le rôle du Chef de file de l’Opposition comme étant le porte parole attitré de l’opposition politique. Autrement dit, son rôle est de porter la parole que l’opposition veut bien lui demander de porter et qu’il consent à la faire au regard des principes de son propre engagement politique.

Certes, la loi par ses principe et son application, impose en fait aux partis politiques d’opposition un porte parole qu’ils n’ont pas choisi et dont ils doivent s’accommoder.

De même, cette loi impose au chef de file de l’opposition d’être le porte parole d’un groupe que lui non plus n’a pas choisi.

Cette situation est de nature à créer la méfiance. Heureusement, nos engagements communs en faveur de notre peuple et notre foi commune en l’alternance nous permettent de dépasser cet double anachronisme, et de travailler pour le bonheur de notre peuple.

Partant de cela, je ne me considère pas comme un chef et encore moins comme un messie qui vient régler tous les problèmes de l’opposition. Je vois mon rôle, tel que définit par la loi, comme celui d’un facilitateur, qui organise le processus de concertation devant mener à la définition d’une position commune dont il se fait ensuite le porte voix. C’est donc à l’opposition de savoir ce qu’elle veut, de l’exprimer et de s’organiser pour le traduire en actes.

J’estime aussi que la responsabilité de Chef de file de l’Opposition, même si par définition elle incombe à un individu choisi parce qu’issu d’un parti victorieux, a de meilleurs chances de conduire à une action efficace si elle s’exerce avec un certain degré de collégialité. Je n’hésiterai donc pas à solliciter régulièrement certains d’entre vous, pour m’accompagner ou me suppléer dans l’exercice de mes fonctions.

Mesdames et messieurs,

La nouvelle législature qui vient de commencer, survient t à un moment ou la question de l’alternance dans notre pays est plus posée que jamais.

A travers de nombreux indices, dont le moindre n’est sans doute pas le résultat des élections couplées du 02 Décembre dernier, notre peuple montre à la face du monde, qu’il veut le changement. Au delà même des différences de vision et d’opinions qui traversent légitimement notre société, il n’est pas exagéré de dire, qu’aujourd’hui, l’une des contradictions principales au Burkina Faso, c’est celle qui oppose ceux qui veulent que notre pays fasse l’expérience de l’alternance, et ceux qui n’acceptent pas que démocratie rime avec changement. La ligne de partage entre ces deux camps n’est pas seulement celle qui sépare la majorité et l’opposition. Elle traverse toutes les composantes de notre société.

Les conditions objectives du changement sont réunies au Burkina Faso : un pouvoir usé et décrié ; une colère populaire multidimensionnelle ; une amélioration constante de la prise de conscience des citoyens ; une jeunesse impatiente de voir une autre expérience politique ; un parti majoritaire au bord de l’implosion ; un environnement régional et international qui donne des exemples d’alternance ; etc..

Ce qui tarde à venir, ce sont les conditions dites subjectives. Une de ces conditions, et pas des moindre, c’est la présence d’une opposition qui inspire confiance aux burkinabè, capable de fédérer les espoirs, et porteuse d’un véritable projet alternatif, qui joue le rôle d’avant-garde.

Réussir à faire de cette condition une réalité, voilà le véritable défi pour notre opposition.

Sommes-nous capables de gouverner ce pays et de faire mieux que ceux que nous critiquons ? La vérité et l’objectivité m’obligent à dire, qu’à l’heure actuelle, les burkinabè ne sont pas encore convaincus que l’opposition que nous sommes peut valablement diriger ce pays et faire mieux que ceux que nous critiquons.

Sommes nous capables de nous donner les moyens pour nous reconstruire en une opposition crédible, capable d’inspirer confiance aux burkinabè et de les rassurer que dans nos mains, le Burkina Faso sera plus stable et plus prospère au service de nos compatriotes ? Je le pense, même si j’admets que ce n’est pas gagné d’avance..

Dans tous les cas, c’est à nous maintenant qu’il appartient de faire en sorte que les burkinabè changent d’opinion à notre sujet. Nous sommes condamnés à réussir cette mutation, si nous voulons vraiment le changement, et si voulons gouverner ce pays un jour.

Ce sujet ne relève pas officiellement de la mission de Chef de File de l’opposition dont le rôle, et je le rappelle, est d’être un simple porte parole attitré.

Mais je l’aborde, parce que l’opinion ne cherche pas uniquement à entendre notre position commune sur tel ou tel évènement politique ou social, mais plutôt à connaitre ce que nous entendons faire si demain ce pays nous était confié.

Indépendamment des dispositions légales régissant ce rassemblement, CFOP ou pas CFOP, nous devons donc réfléchir à cette question, parce que c’est ce que les burkinabè veulent.

Je souhaite qu’ensemble nous arrivions rapidement à faire de cette opposition une **opposition à stature gouvernementale**, c'est-à-dire une opposition qui, au-delà de ses différences, aura développé une grande cohésion politique ; une opposition animée par des femmes et des hommes qui, dans leur comportement quotidien, ont intégré l’idée qu’ils sont destinés à diriger leur pays ; une opposition qui maitrise les grands dossiers de la république et qui dispose de l’expertise technique nécessaire pour gérer le Burkina Faso

Si la réflexion dans cette direction intéresse les opposants que nous sommes, si nous voulons vraiment accroitre notre crédibilité auprès des burkinabè, si nous voulons vraiment le changement, alors permettez moi de décliner ici, juste pour un début de réflexion, quelque uns des chantiers qui me paraissent importants et auxquels nous devons, , nous atteler sans tarder. J’en évoquerai 5 pour aujourd’hui :

**Le premier, c’est celui de l’ancrage institutionnel de l’opposition.** La loi portant statut de l’opposition politique constitue une grande avancée. Mais comme tout le monde en convient, cette loi, à l’application a montré ses limites et fait l’objet de nombreuses critiques. Il faut qu’elle soit relue.

Au-delà de la loi, l’une des questions qui se posent avec acuité, c’est celle de la place de l’opposition dans l’architecture institutionnelle de ce pays.  Quel est notre rôle et quelles sont nos prérogatives face à la majorité et à son gouvernement ? Ou est le dialogue opposition/majorité ? Pourquoi les plus hautes autorités de notre pays ne recueillent jamais l’avis de l’opposition sur les grandes questions de la vie de la nation ? D’ailleurs qui est le Chef de file de la majorité, dont l’interlocuteur attitré de l’opposition ? Comment peut-on faire des propositions si on ne sait pas à qui elles doivent être destinées ? Est il normal que le pouvoir piétine délibérément les dispositions de la loi en inventant une catégorie nouvelle d’opposants soit disant non affiliés au CFOP ?

**Le second chantier, c’est celui de l’organisation même de l’opposition.** Le seul cadre de concertation et d’action de l’opposition, c’est le CFOP, c'est-à-dire un cadre institué grâce à la bienveillance de nos adversaires politiques. Avons-nous besoin d’attendre que la loi vienne nous dire qu’il faut se retrouver ? Les partis politiques qui se réclament de l’opposition ne sont liés par aucun lien juridique, ne sont soumis à aucun statut ou règlement intérieur ou même une simple charte déontologique. On ne peut pas réussir en travaillant de cette manière. Sauf si l’on ne veut pas réussir. Certes, nos formations politiques sont indépendantes, ont leur idéologies, vision, et leurs règles de fonctionnement. Mais si nous décidons de nous mettre ensemble, de travailler ensemble, si nous sommes convaincus que cette union nous permettra d’atteindre nos objectifs politiques, alors il nous faut accepter de nous soumettre à un minimum de règles de travail. Toute action organisée et concertée doit reposer sur un minimum de règles adoptées consensuelle ment et applicables d’office à tous. Refuser cela, c’est refuser le succès.

Mieux, les burkinabè trouvent que nous sommes trop nombreux. Est ce vraiment raisonnable d’avoir près d’une cinquantaine de partis d’opposition ? surtout quand on observe que beaucoup de partis de notre opposition sont le résultat de scissions survenus à l’intérieur d’un même parti ?Si nous ne sommes pas capables de surmonter nos égoïsmes et nos égos pour rester ensemble malgré nos divergences, ou pour faire des fusions, est ce que nous pourrons le moment venus diriger ensemble ce pays ? Et comment les burkinabè peuvent ils nous faire confiance ?

**Le troisième chantier, c’est celui de l’implantation et de l’élargissement de la base socio politique de l’opposition**. Lorsqu’on regarde les résultats des scrutins successifs, on est obligé de reconnaitre, qu’au-delà des fraudes que nous dénonçons, la base électorale de l’opposition reste très faible. Seuls 6 partis de l’opposition sont présents au parlement. Et le total de leurs suffrages est loin, très loin derrière celui des partis de la majorité.

Nos partis ne sont pas implantés dans le pays profond. Beaucoup de nos partis se résument à leur sigle et à la direction politique. Certes les moyens nous manquent. Mais pour les burkinabè, si les moyens font défaut, nous devons avoir l’intelligence de conjuguer nos efforts par des fusions, des listes communes, etc..

Au-delà del’implantation de nos partis dans le Burkina profond, se pose la question de notre relation avec les autres segments de la société : les syndicats de travailleurs, la société civile, les opérateurs économiques, les milieux religieux, les associations de jeunesse, etc..Nous avons besoin de toutes ces couches sociales pour réussir l’alternance. Nous devons aller vers eux, leur inspirer confiance, et former avec eux un large front autour des revendications citoyennes

C’est le lieu pour moi d’exprimer la solidarité pleine et entière de toute l’opposition aux travailleurs de la santé en lutte, et aux syndicats d’étudiants qui se battent pour la satisfaction de leurs revendications légitimes.

**Le quatrième c’est celui du programme alternatif minimal de l’opposition.**

Pour que les burkinabè nous suivent, il nous faut leur dire ce que nous proposons qui soit différent de ce que le pouvoir fait. Il nous faut leur présenter un programme alternatif. Et pour ce faire, il nous faut nous mettre au travail, rassembler nos différentes compétences, confronter nos différents projets de société, étudier les dossiers de la république, analyser les politiques publiques, développer notre vision propre, et présenter une plate forme minimale qui est la synthèse harmonieuse des visions des différents partis qui composent l’opposition.

**Enfin Le cinquième chantier, c’est celui du financement des activités de l’opposition**. Notre opposition doit impérativement se donner les moyens de son action. Nous devons trouver les voies et moyens pour mobiliser un minimum de ressources pour financer un programme minimal d’action. Malheureusement, nous devons accepter que ce soit d’abord sur nos propres forces que nous devons compter. Si comme nous le pressentons nos militants et les burkinabè veulent le changement, alors qu’ils acceptent le sacrifice financier minimum que cela implique.

Mesdames et Messieurs,

Notre vie politique est marquée depuis quelques temps par un débat sournois et t dangereux, sur une possible modification de l’article 37 de notre constitution.

Nous devons être vigilants. Notre position commune en tant qu’opposition, est bien connue : c’est NON, NON, et NON parce que nous sommes fermement attachés au principe républicain de la limitation des mandats. Et surtout, nous devons faire en sorte de ne pas être surpris. Nous devons dès maintenant examiner sérieusement cette question, et nous entendre sur les termes de l’action politique que nous devons mener pour faire échouer cette ultime tentative de tripatouillage de notre constitution.

Un autre débat qui doit retenir notre attention, c’est celui relatif à la mise en place du Sénat. Comme nous, les burkinabè ne voient pas l’utilité d’une deuxième chambre au sein de notre parlement. Que fera le Sénat que ne puisse pas faire l’assemblée nationale ? Pourquoi, par ces temps de vie dure et chère pour la majorité de burkinabè, dépenser les deniers publics justes pour offrir des sinécures à des amis politiques ? Les groupes parlementaires de l’opposition se sont déjà saisies de la question et sauront apporter à la majorité la réplique qui convient. Mais toute l’opposition doit être en alerte sur le sujet, et mener l’action de terrain qui nous permettra de gagner la bataille de l’opinion.

Mr le Chef de File sortant de l’Opposition,

Mesdames et messieurs les responsables des partis politiques affiliés au Chef de File de l’Opposition,

Mesdames et Messieurs, honorables participants,

Je tenais par ces mots, à partager des éléments de la vision qui m’anime, au moment ou je prend charge de la fonction de Chef de file de l’opposition.

Dans les jours à venir, je prendrai l’initiative d’une autre rencontre comme celle-ci, pour que nous commencions à rentrer dans le vif du sujet.

Dores et déjà, je puis vous assurer que ma disponibilité au service de l’opposition est pleine et entière. En tant que CFOP, et dans la droite ligne des valeurs incarnées par ma famille politique, je donnerai le meilleur de moi-même pour garantir notre réussite collective.

Mais ce n’est pas à moi qu’il appartient de garantir notre succès. C’est à nous tous que cela incombe.

C’est à l’opposition de faire d’elle-même ce qu’elle veut. La première clés de notre succès, c’est la cohésion et l’unité, par delà nos différences et même nos divergences. La seconde, c’est le travail. L’ouvrage est immense, mais nous avons des atouts et des qualités.

Notre peuple nous regarde. Il désire ardemment le changement. Montrons lui que nous sommes à la hauteur. Ou alors disparaissons et laissons à d’autres le soin de lui apporter le changement.

Je vous remercie